

DES ENJEUX IDENTIFIÉS POUR RÉFLÉCHIR AU PROJET DE PADD

- + L'accueil de population extérieure pour assurer une croissance démographique
- + La contribution de l'activité touristique au développement économique du territoire
- + La revitalisation de certains secteurs ruraux
- + Le renouvellement des générations en agriculture
- + La réponse aux besoins d'une population vieillissante
- + Le développement de l'agriculture aux confins des zones habitées
- + La préservation de notre patrimoine naturel et architectural
- + La conciliation de la transition énergétique et de la préservation des atouts qui déterminent l'avenir de notre territoire

--- LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DE LA POPULATION : ---

POUR SE RENSEIGNER : www.ccvlv.fr

POUR ADRESSER SES OBSERVATIONS :

- déposer une observation dans le registre de concertation mis à disposition au siège de la CCVLV
- envoyer un courrier à Monsieur le Président de la CCVLV à l'adresse du siège

POUR ÉCHANGER ET DÉBATTRE : des échanges avec le public seront organisés



13 Avenue de la Gare
46700 Puy-l'Évêque
Tél. 05 65 36 06 06

Horaires : 08:30–12:30 / 13:30–17:00

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
Crédit photo de couverture : D. Aumont, photothèque CCVLV
Texte : Cairn Territoires | Mise en forme : Relief urbanisme
Impression : CCVLV | novembre 2019



VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

avance !

LES ENJEUX DE LA VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE
Depuis un an, notre Communauté de Communes travaille à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document d'urbanisme unique qui couvrira les 27 communes du territoire.

Cette année, le diagnostic de territoire a été restitué aux élus. Il a permis de faire émerger les enjeux que la CCVLV doit relever dans les 10 à 15 prochaines années, et aborde les différents sujets qui traitent du quotidien des habitants actuels et futurs : économie, agriculture, tourisme, aménagement urbain, environnement, paysages, patrimoine, déplacements, transition énergétique, ...

Les élus de la CCVLV ont dès lors engagé la réflexion de leur projet de territoire dit « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD). Le PADD porte l'ambition de notre beau territoire. Il dresse les principes et orientations à suivre pour répondre aux besoins de la CCVLV et de sa population, dans le respect du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Cahors et du Sud du Lot. Ce projet vous sera présenté dans le Journal n°3 et lors d'une prochaine réunion publique.

J'ai ainsi le plaisir de partager avec vous les principaux enjeux dans le présent dépliant et de vous inviter à consulter le diagnostic territorial sur le site www.ccvlv.fr.

Bonne lecture !

Le Président,
Serge Bladinières



Les grands enjeux du territoire vont guider le projet d'aménagement et de développement durables du PLUi

ALBAS

ANGLARS-JUILLAC

BÉLAYE

CAMBAYRAC

CARNAC-ROUFFIAC

CASSAGNES

CASTELFRANC

DURAVEL

FLORESSAS

GRÉZELS

LACAPPELLE-CABANAC

LAGARDELLE

LUZÉCH

MAUROUX

MONTCABRIER

PARNAC

PESCADOIRES

PRAYSSAC

PUY-L'ÉVÊQUE

SAINT-MARTIN-LE-REDON

SAINT-VINCENT-RIVE-D'OÛT

SAUZET

SÉRIGNAC

SOTURAC

TOUZAC

VILLESÈQUE

VIRE-SUR-LOT

UN TERRITOIRE RURAL AUX NOMBREUX POTENTIELS...

Une **géographie riche** offrant des espaces variés : vallée du Lot, Causses, Bouriane et vallée de la Thèze, et qui est source de diversité agricole et environnementale.

Un **cadre de vie** de grande qualité, alternant grands paysages naturels et agricoles avec bâti villageois patrimonial.

Une **agriculture** qui se développe, grâce notamment à sa viticulture, et qui occupe 16% des actifs, là où le Lot est à 7,3%.

Une **vocation touristique** affirmée sur de nombreux thèmes (patrimoine, tourisme fluvial, randonnée pédestre, oenotourisme, terroir et gastronomie, cyclotourisme, tourisme vert, etc.) et forte de sites, d'équipements et d'hébergements répartis sur le territoire.

Des **emplois** existants sur place (86 emplois pour 100 actifs), et des entreprises qui développent des activités productives, dans les 6 zones d'activités ou de manière diffuse.

Une **économie présente** (répondant aux besoins des populations présentes ou occasionnelles) qui occupe 70% des salariés de notre territoire.

5 communes-pôles qui offrent un bon niveau d'équipements, de commerces et d'artisanat qui se déploient sur les 27 communes de la communauté.

Des **équipements et des services publics** (enfance-jeunesse, sports et loisirs, santé, social...) bien présents sur les pôles et le reste du territoire.

Des **bassins externes à proximité** (Cahors et Fumel notamment), offrant des possibilités d'emplois ou de services complémentaires aux communes-pôles.

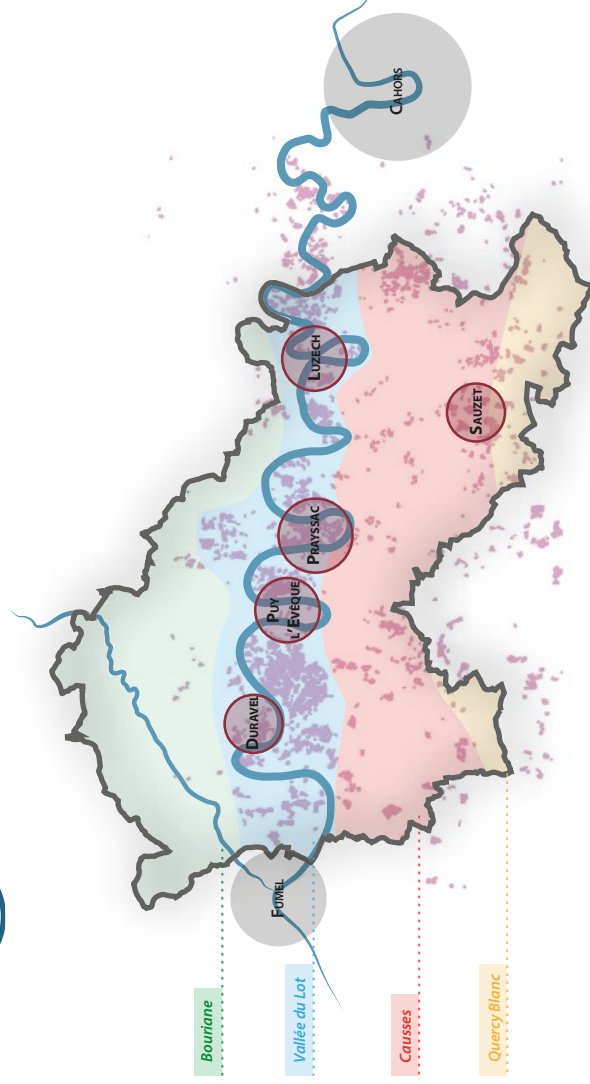
27 COMMUNES

370 KM²

14 700 HABITANTS

...QUI CONTINUE À GAGNER DES HABITANTS...

La CCVLV est un **territoire rural attractif** qui continue à gagner des habitants malgré le vieillissement de sa population : entre 2000 et 2017, le territoire est passé de 14 000 à 14 700 habitants.



...MAIS QUI PRÉSENTENT QUELQUES FRAGILITÉS

La **population est vieillissante**, et notamment les actifs. Pour exemple, 40% des agriculteurs ont plus de 60 ans, ce qui augure une restructuration profonde des exploitations.

Les **déplacements domicile-travail sont de plus en plus nombreux**, car les actifs s'éloignent de plus en plus de leurs lieux d'emplois.

Les **jeunes sont peu nombreux** dans la population (43 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans).

Le **pôle de Puy-l'Évêque est fragilisé** par une baisse démographique, une vulnérabilité sociale, l'augmentation de la vacance du bâti et le recul commercial.